

Produit: ALFO DR 52 Page: 1/5

CRD,E 15 Fiche: 045069 Version: 5 Date: 2006-06-26

Annule et remplace: 2002-08-14

1 - IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE.

Nom du produit: ALFO DR 52 Code du produit: 045060 +

Type de produit ou utilisation:

Colle vinylique.

Fournisseur: Fabricant.

Nom: BOSTIK SA

Adresse: postale: Immeuble IRIS - 92062 PARIS LA DEFENSE CEDEX

géographique : 12, place de l'Iris La Défense 2 - 92400 COURBEVOIE

 Téléphone:
 01 47 96 94 65

 Télécopie:
 01 47 96 96 90

Numéro(s) d'appel d'urgence:

ORFILA: 01 45 42 59 59

2 - COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS.

>> PREPARATION. :

Nature chimique: Préparation à base de polymères vinyliques, de charges et de plastifiant en dispersion aqueuse.

Composants contribuant aux dangers:

 Substance
 n° CAS
 n° EINECS
 risques
 symbole concentration

 Cyclohexanone
 108-94-1
 203-631-1
 R 10-20
 Xn
 1 - 3 %

 Toluène
 108-88-3
 203-625-9
 R 11-38-48/20-63-65-67
 F - Xn
 1 - 3 % (*)

Traces d'agents conservateurs.

Autres composants: (*) Phtalate de diisobutyle 84-69-5 201-553-2 non classé dangereux.

3 - IDENTIFICATION DES DANGERS.

Effets néfastes pour la santé:

Dans les conditions usuelles d'utilisation, ce produit ne présente pas de danger d'intoxication aiguë.

Dangers physiques et chimiques:

Pas de risque particulier d'inflammation ou d'explosion.

CLASSIFICATION DU PRODUIT:

NON CLASSE DANGEREUX (Directive 1999/45/CE modifiée).

4 - PREMIERS SECOURS.

Information en cas de :

BOSTIK SA

- Inhalation: Amener la victime à l'air libre, appeler un médecin si nécessaire.

- Contact avec la peau: Eliminer l'excès de produit.

Laver avec de l'eau et du savon, rincer abondamment à l'eau.

- Contact avec les yeux: Laver immédiatement et abondamment à l'eau, en écartant les paupières, pendant au moins 15 minutes et consulter

un spécialiste.

- Ingestion: Pour mémoire : faire boire de l'eau, consulter un médecin.

Immeuble IRIS F - 92062 PARIS LA DEFENSE CEDEX - FRANCE

Produit: ALFO DR 52 Page: 2/5

CRD,E 15 Fiche: 045069 Version: 5 Date: 2006-06-26

Annule et remplace: 2002-08-14

5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE.

>> MOYENS D'EXTINCTION. :

- Appropriés: Mousse, dioxyde de carbone, poudre chimique.

Utiliser les moyens adéquats pour combattre les incendies avoisinants.

Dangers spécifiques: Formation possible de dérivés dangereux en cas de combustion incomplète.

Protection des intervenants: Port d'un masque respiratoire autonome.

Autres informations: Produit difficilement combustible en l'état.

Refroidir à l'eau les récipients de stockage à proximité de l'incendie.

6 - MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE.

Précautions individuelles: Bottes antidérapantes recommandées.

Précautions pour la protection de l'environnement:

Protéger les égouts des déversements possibles. Endiguer et absorber sur support inerte.

Méthodes de nettoyage:

- Récupération: Pomper si quantités importantes.

Recouvrir avec du sable ou de la sciure; ramasser à la pelle.

- Elimination: Rassembler les résidus dans un conteneur identifié.

Eliminer les déchets selon les conditions autorisées.

7 - MANIPULATION ET STOCKAGE.

>> MANIPULATION. :

Mesures techniques : Prévoir des postes d'eau à proximité.

Port conseillé de gants appropriés.

Prévention de l'exposition des travailleurs :

Assurer une ventilation suffisante.

Autres précautions : Eviter le contact prolongé et/ou répété avec la peau.

Eviter tout contact avec les yeux.

>> STOCKAGE. :

Conditions de stockage :

- Recommandées: Stocker dans un local aéré, à l'abri du froid et de la chaleur (5 - 30 °C).

Utiliser des aires de stockage avec sol imperméable formant cuvette de rétention.

>> MATERIAUX D'EMBALLAGE. :

- Recommandés: Emballages d'origine (plastiques).

- Déconseillés: Métaux et alliages non revêtus, PVC, matériaux sensibles à l'eau.

8 - CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE.

Mesures d'ordre technique : Prévoir un renouvellement d'air et/ou une aspiration suffisante dans les ateliers.

>> PARAMETRES DE CONTROLE. :

Valeurs limites: Voir rubrique 15.

>> EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE. :

BOSTIK SA Immeuble IRIS F - 92062 PARIS LA DEFENSE CEDEX - FRANCE

Produit: ALFO DR 52 Page: 3/5

CRD,E 15 Fiche: 045069 Version: 5 Date: 2006-06-26

Annule et remplace: 2002-08-14

- Protection respiratoire: Ventilation aux postes de travail ou port de masque.

- Protection des mains: Gants si utilisation continue.- Protection des yeux: Lunettes si risques de projection.

- Protection de la peau et du corps :

Vêtement de protection approprié.

Mesures d'hygiène : Respecter les règles d'hygiène générale.

9 - PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES.

>> ASPECT.:

- Etat physique: Liquide à 20 °C.

- Forme: Crême.

Couleur: Blanc cassé.
 Odeur: Caractéristique.
 >> pH: Environ 7

>> TEMPERATURES CARACTERISTIQUES. :

- Point/plage d'ébullition: 100 °C (1013 mBar).

- Point d'éclair: Non applicable.

>> AUTRES DONNEES.:

Masse volumique : Environ 1250 kg/m3 à 23 °C. (*)

Solubilité :

. Dans l'eau : Dispersible.

Autres informations : Craint le gel.

10 - STABILITE ET REACTIVITE.

Stabilité : Produit stable aux températures usuelles de stockage, de manipulation et d'emploi.

11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES.

. Aucun effet néfaste chez l'homme à notre connaissance dans les conditions normales d'utilisation.

(sans contact prolongé et / ou répété avec la peau).

>> EFFETS SPECIFIQUES.:

- Toxicité pour la reproduction:

Toluène : substance toxique pour la reproduction de catégorie 3. (*) Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.

12 - INFORMATIONS ECOLOGIQUES.

Persistance et dégradabilité:

Faiblement biodégradable.

Ecotoxicité: Ne pas rejeter dans le milieu naturel ou les eaux.

BOSTIK SA Immeuble IRIS F - 92062 PARIS LA DEFENSE CEDEX - FRANCE

Produit: ALFO DR 52 Page: 4/5

CRD,E 15 Fiche: 045069 Version: 5 Date: 2006-06-26

Annule et remplace: 2002-08-14

13 - CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION.

>> PRODUIT OU RESIDUS.:

Méthodes pertinentes d'élimination :

Laisser durcir.

Incinérer les résidus dans un centre agréé.

Eaux de lavage : rassembler et traiter par floculation.

>> EMBALLAGES SOUILLES.:

Méthodes pertinentes d'élimination :

Remettre à un éliminateur agréé.

Dispositions locales : Se conformer aux Règlements et Arrêtés en vigueur.

14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT.

>> REGLEMENTATIONS INTERNATIONALES.:

. Produit non soumis aux règlementations internationales RID/ADR, IMO/IMDG et OACI/IATA.

>> CONDITIONS PARTICULIERES. :

Produit craignant le gel.

15 - INFORMATIONS REGLEMENTAIRES.

>> REGLEMENTATION COMMUNAUTAIRE.:

. Conforme à :

Directive "Substances dangereuses" 67/548/CEE modifiée (Directive 2004/73/CE - 29 APT). (*)

Directive "Préparations dangereuses" 1999/45/CE modifiée. Directive "Fiches de données de sécurité" 2001/58/CE.

- Symbole(s): Néant.

- Phrases R: Aucune.- Phrases S: Aucune.

Autres informations: Fiche de Données de Sécurité disponible sur demande pour les professionnels. (*)

>> REGLEMENTATION FRANCAISE. :

- Valeurs limites d'exposition:

Valeur Moyenne d'Exposition : VME (FRANCE - 1993) :

Toluène: 100 ppm ou 375 mg/m3 air.
Cyclohexanone: 25 ppm ou 100 mg/m³ air.

- Phtalates: 5 mg/m³ air. (*)

- Autres informations: Se conformer aux Règlements et Arrêtés en vigueur.

16 - AUTRES INFORMATIONS.

- Utilisations recommandées:

Contrecollage de PVC sur bois.

Produit: ALFO DR 52 Page: 5/5

CRD,E 15 Fiche: 045069 Version: 5 Date: 2006-06-26

Annule et remplace: 2002-08-14

	Ailliule et reinplace. 2002-06-14
- Phrases R: (*)	R 10: Inflammable.
	R 11 : Facilement inflammable.
	R 20: Nocif par inhalation.
	R 38: Irritant pour la peau.
	R 48/20 : Nocif : risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation.
	R 63 : Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.
	R 65: Nocif: Peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
	R 67: L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
>>	Les (*) indiquent les modifications par rapport à la version précédente.

AVIS.

CETTE FICHE DE DONNEES DE SECURITE EST CONFORME A LA NORME INTERNATIONALE ISO 11014-1.

Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation

qu'il fait du produit. L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent. Cette énumération ne doit pas

être considérée comme exhaustive.

"Cette fiche complète la notice technique d'utilisation mais ne la remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la

date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour

lequel il est conçu.

Le destinataire doit s'assurer que d'autres obligations ne lui incombent pas en raison de textes autres que ceux cités".

Fin du document. Nombre de pages : 5